

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 40-222-1915 MESURES DIVERSES

n° 40-222-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 avril 1915

Numéro JO
n° 222 du 30/04/1915

Date du numéro
30 avril 1915

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti a été interdit pendant cinq ans aux nommés: Mohamed Neuman, Saleh Mohamed, Mohamed Elmi, Mohamed Yousouf, Mohamed Mahmoud, Abdi Saad, Saïd Erey, Nassen Elmi, Fatma Djama, Abdi Yousouf, Kasley Askir, Ahmed Nour et Hidjo Ali.